

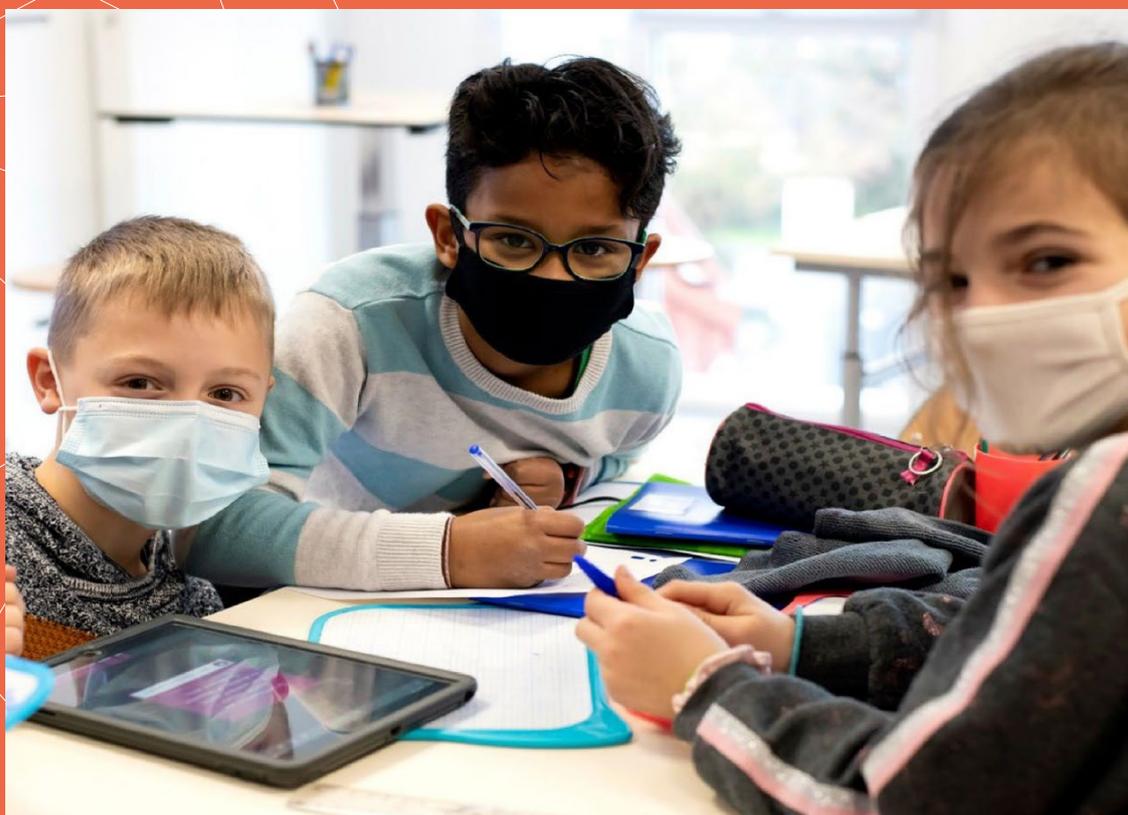


**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Bouches-du-Rhône

# LANCEMENT OFFICIEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DES BOUCHES-DU-RHÔNE « Grandir avec le numérique »



**DOSSIER DE PRESSE**



**BANQUE des  
TERRITOIRES**



RÉSEAU CANOPE.FR  
**CANOPÉ**  
RÉSEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

**TRousse  
PROJETS**

# Sommaire

I] Les Territoires numériques éducatifs (TNE).....	3
II] Les différents volets du projet TNE .....	3
III] Les opérateurs, la gouvernance du projet et les partenaires .....	6
IV] Le séminaire de lancement de TNE dans les Bouches-du-Rhône .....	7

Contacts presse :

Stéphanie Denis Laventure - Responsable du pôle communication-académie d'Aix-Marseille – 06.89.10.02.55

Lilia Benlabidi - Chargée des relations presse-académie d'Aix-Marseille – 06.28.91.36.37

Célia Frutozo – Chargée de communication de la Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur Canopé - 06 24 10 24 87

## I] Les Territoires numériques éducatifs (TNE)

Le projet des « Territoires numériques éducatifs » a pour objectif de mettre à disposition équipements, accompagnement, formations adaptées et ressources pédagogiques dans les départements qui ont été choisis.

Ce projet innovant doit permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires.

En septembre 2020, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé aux côtés de Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, le projet des « Territoires numériques éducatifs » dans les départements « démonstrateurs » de l'Aisne et du Val-d'Oise.

Depuis la rentrée 2021, 10 nouveaux départements sont venus s'ajouter au projet : les **Bouches-du-Rhône**, le Cher, la Corse du Sud, le Doubs, le Finistère, la Guadeloupe, l'Hérault, l'Isère, la Vienne et les Vosges.

Les TNE s'adressent désormais à 1,3 millions d'élèves. Le dispositif bénéficie d'un financement de **172** millions d'euros dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Programme d'investissements d'avenir (PIA4).

Les Bouches-du-Rhône sont le plus gros département bénéficiant du projet TNE. 370 000 élèves sont potentiellement concernés pour un budget global de plus de 19 millions d'euros.

## II] Les différents volets du projet TNE

Les TNE proposent un modèle d'accélération du numérique dans l'enseignement scolaire par le traitement conjoint de 4 volets : équipements, ressources numériques éducatives, formations et accompagnement à l'e-parentalité.

Ces volets sont indissociables afin d'assurer une évolution forte des usages pédagogiques du numérique et la pérennité des changements des pratiques enseignantes.

Dans les Bouches-du-Rhône, le choix a été fait de s'appuyer sur les besoins exprimés par le terrain. Ainsi, une consultation des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés a été lancée afin d'établir un état des lieux précis des besoins en équipements, en ressources et en formation.

### Le volet « équipement » :

L'enjeu du volet « équipement » est d'établir un état des lieux précis des équipements existants et des besoins, puis d'équiper prioritairement les écoles pour atteindre un socle

commun minimal d'équipement numérique, d'accompagner plus fortement les projets innovants et de développer des espaces numériques (tiers lieux, lab, etc.) dans les territoires identifiés comme étant en fragilité numérique.

Dans les Bouches-du-Rhône, le socle minimal pour les écoles élémentaires concerne l'équipement de 2 700 classes. Parallèlement, 1 000 enseignants néo-titulaires seront équipés dès leur entrée dans le métier.

### **Le volet « ressources » :**

Le volet « ressources » permet de développer les Environnements numériques de travail (ENT), de fournir les ressources correspondant aux besoins identifiés et de s'assurer de l'accès effectif des enseignants à ces ressources pédagogiques numériques. Les filières Ed'Tech sont mises à contribution pour développer des ressources.

Le volet « ressources » dans les Bouches-du-Rhône sera articulé en lien étroit avec le volet équipement pour le 1<sup>er</sup> degré et un travail autour des ENT sera mené pour le second degré.

### **Le volet « formations » :**

Le volet « formations » du projet TNE permet aux enseignants la prise en main des matériels et l'exploitation des équipements et des ressources mises à disposition.

Le volet formation des Bouches-du-Rhône développe une stratégie portée par l'Ecole académique de la formation continue (EAFC) et le réseau Canopé afin de concevoir une offre globale de formation. Cette offre se structure en cohérence avec les autres volets, à partir du recueil des besoins du terrain.

Une équipe de formateurs sera constituée afin d'offrir des parcours individualisés aux enseignants mais également aux cadres, avec l'objectif d'une montée en compétences de tous les personnels de l'Education Nationale.

### **Le volet « E-parentalité et e-inclusion » :**

La réduction de la fracture numérique est un enjeu majeur des « Territoires numériques éducatifs ». L'objectif est de familiariser les parents aux enjeux du numérique éducatif et ainsi de favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant avec une attention particulière pour les familles les plus éloignées des usages numériques. En parallèle, seront développés un accompagnement des équipes pédagogiques au renforcement du lien école-familles et la mise à disposition de dispositifs d'entraide entre parents.

Dans les Bouches-du-Rhône, la première année de mise en œuvre du dispositif se situera sur plusieurs territoires : Cité éducative de Marseille centre-ville, commune de Miramas, collège Vallon des Pins, commune de Châteaurenard, etc.

Un travail de diagnostic et de rencontres avec les différents acteurs impliqués permet d'ores et déjà de suivre et d'accompagner certaines initiatives, comme des ateliers de E-parentalité. Des parents, volontaires pour se former, deviendront ambassadeurs, et participeront à élargir le cercle des parents volontaires pour se former au numérique.

Contacts presse :

Stéphanie Denis Laventure - Responsable du pôle communication-académie d'Aix-Marseille – 06.89.10.02.55

Lilia Benlabidi - Chargée des relations presse-académie d'Aix-Marseille – 06.28.91.36.37

Célia Frutozo – Chargée de communication de la Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur Canopé - 06 24 10 24 87

### III] Les opérateurs, la gouvernance du projet et les partenaires

Au niveau national, le secrétariat général pour l'investissement (SGPI), sous l'autorité du Premier ministre, est chargé d'assurer la cohérence et le suivi du projet TNE dans le cadre du plan France 2030 annoncé le 12 octobre 2021 par le président de la République.

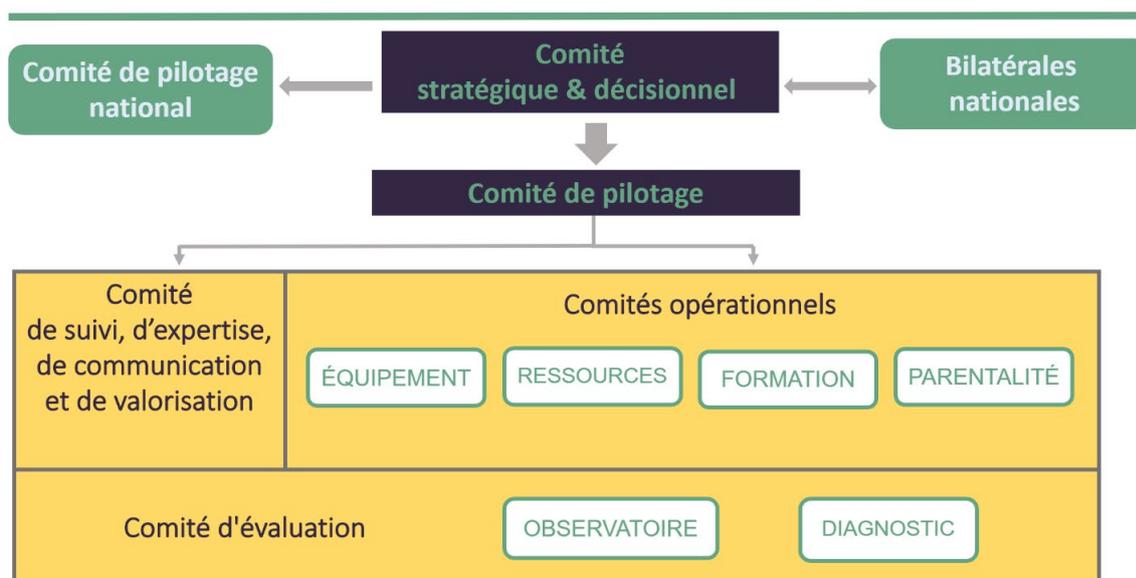
Pour intervenir en département, trois opérateurs nationaux sont mobilisés :

La **Banque des Territoires**, structure unique de la Caisse des Dépôt, dont le rôle est d'accompagner les acteurs au service du développement des territoires en proposant des solutions sur mesure de conseil et de financement.

**Réseau Canopé**, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dont la mission est la formation tout au long de la vie et le développement professionnel des enseignants. Présent sur tout le territoire, il conçoit et met en œuvre une offre nationale de services et de ressources au service des politiques publiques et des besoins des enseignants et les accompagne notamment dans l'appropriation des outils et environnement numériques. Il est en charge d'une partie de la formation (via la plateforme TNE) et des solutions numériques à destination des enseignants.

**La Trousse à Projets**, plateforme de financement participatif dédiée aux projets éducatifs et pédagogiques bénéficiant aux élèves, a pour mission de soutenir la pédagogie active, d'ouvrir l'École sur son territoire et de contribuer à la réduction des inégalités. C'est donc en cohérence avec ses missions et en qualité d'acteur d'appui à la réalisation des projets d'innovation portés par les équipes éducatives, qu'il est chargé du volet « parentalité » du projet TNE en fournissant des matériels et en répondant aux besoins des parents.

## Gouvernance TNE 13



Au sein du département des Bouches-du-Rhône, le projet est co-piloté par la Direction départementale des services de l'Education Nationale et la Direction régionale académique du numérique éducatif (DRANE).

Un comité stratégique présidé par le recteur décide des grandes orientations.

En appui au Comité stratégique, un Comité de pilotage réunit les instances académiques et départementales, Réseau Canopé et la Trousse à projets.

Afin d'assurer le déploiement et le soutien financier du projet, l'académie d'Aix-Marseille, le département des Bouches-du-Rhône et la ville de Marseille signeront chacun une convention avec la Banque des territoires.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, en plus de ses compétences sur les collèges, prendra par convention le rôle de « chef de file » pour toutes les écoles hors Marseille et la Ville de Marseille fera de même pour les écoles de Marseille.

Les communes et la Région sont associées au projet dans le cadre d'accords de consortium.

## **IV] Le séminaire de lancement de TNE dans les Bouches-du-Rhône**

Le séminaire de lancement officiel des Territoires numériques éducatifs des Bouches-du-Rhône est organisé conjointement par la DSDEN des Bouches-du-Rhône, la DRANE et la direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur de Réseau Canopé.

Cet événement se déroulera le 27 avril 2022, au palais du Pharo à Marseille. Il sera inauguré par Monsieur le recteur de région académique en présence des collectivités chefs de file, des opérateurs nationaux et des représentants de toutes les collectivités concernées.

Cette journée sera l'occasion de la signature d'une « charte de transformation de l'écosystème numérique dans les Bouches-du-Rhône » entre l'académie d'Aix-Marseille, les deux collectivités chefs de file que sont le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille ainsi que les collectivités associées (Région Provence-Alpes-Côte d'azur et Union des maires des Bouches-du-Rhône). Cette charte actera le principe d'une collaboration rapprochée de tous ces partenaires pour la mise en œuvre des Territoires numériques éducatifs dans le département.

Le séminaire rassemblera des professionnels de l'éducation (enseignants, formateurs, chefs d'établissements, inspecteurs), des représentants des collectivités territoriales, des élus, des Edtechs, des représentants des parents d'élèves et des réseaux associatifs.

Au cours de cette journée, les participants pourront suivre des ateliers de formation sur les thématiques suivantes :

**1/ Comprendre les sciences du numérique :**

- La robotique et la programmation ;
- Les enjeux des données.

**2/ Enseigner avec le numérique :**

- Le numérique au service des disciplines-renforcement des savoirs fondamentaux ;
- Les usages pédagogiques des matériels ;
- La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- La différenciation et la remédiation pédagogique.

**3/ Devenir un citoyen numérique :**

- L'Education aux médias (EMI) dans les séances pédagogiques ;
- Interactivité et collaboration entre élèves ;
- La coéducation/le renforcement école-famille sur le temps d'activité périscolaire (TAP).

**4/ Transformer sa pédagogie avec le numérique :**

- Les pédagogies inversées ;
- La collaboration en équipe pédagogique ;
- L'hybridation des apprentissages.

Des **experts proposeront des conférences** afin d'enrichir les réflexions :

1/ **Christophe Caron**, chef de projet et directeur de projet « TED-i » et **Marie Bara**, enseignante au lycée Bonaparte à Toulon, sur le thème « La forme scolaire » ;

2/ **Pascal Cotentin**, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional honoraire, consultant pour le SGPI, sur le thème « Le pilotage et les enjeux du déploiement du numérique en territoire ;

3/ **Patrice Laisney**, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille et **Mathilde Favier**, chef de projet Ampiric – Aix-Marseille Université, sur le thème « Les enjeux du numérique dans la société et l'école » ;

4/ **Didier Courbet**, professeur des universités, chercheur l'Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication (IMSIC) sur le thème « Les usages scolaires du numérique et le bien-être »;

5/ **Margarida Romero**, professeure des universités à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'académie de Nice sur le thème « Les compétences du 21<sup>ème</sup> siècle ».

D'autres espaces permettront de partager des expériences, découvrir des ressources, des équipements et échanger autour de projets déjà réalisés ou en cours de réalisation.